

Communauté de Communes du Porhoët (56)

Créée en Décembre 1999, la communauté de communes du Porhoët rassemble six communes et compte aujourd'hui 5 600 habitants réunis sur une superficie de 175 km².

Les élus ont décidé d'être à l'écoute et de mobiliser les populations, en créant un dispositif d'interlocuteurs/animateurs. Les axes et les thèmes de développement mis en place au cours de ces deux dernières années tournent autour de quatre thématiques :

Le service multimédia assure le développement culturel et valorise les TIC au sein de son territoire. Il a permis la création des espaces "cybercommunes", implantés sur six communes et dont l'accès est entièrement gratuit. Aussi, le site Internet de la Communauté de Communes tente à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, en offrant des services spécialisés et permet à la population de consulter la liste des entreprises et associations existantes ainsi qu'un fichier recensant les logements disponibles et les terrains viabilisés.

Le service jeunesse applique une politique culturelle autour de « Planète Jeunes », un centre culturel, sportif et de loisirs pour les enfants de 6 à 18 ans.

Les actions du service tourisme ont pour but de valoriser le patrimoine naturel et architectural local (visites guidées du bourg, sentier de randonnée, forêt de Brocéliande etc.)

Enfin, la création d'un poste d'animateur économique va dynamiser l'économie et inciter des entreprises à s'installer sur le territoire. Grâce à l'aide des Chambres de Métiers et de Commerce et le département, la pépinière d'entreprises de Ménéac compte 2 ateliers supplémentaires. Les locataires sont choisis après l'étude d'un dossier. Le but de ces ateliers est d'aider l'implantation de nouvelles activités, à taille réduite (10 à 20 salariés), en attendant que celles-ci trouvent leurs propres locaux.

D'autre part, une Opération de Développement Et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat est lancée depuis début 2003. Un cabinet d'études a été choisi pour déterminer les besoins sur le territoire. Les résultats apparaîtront au mois de juin.

Face à l'exode et au vieillissement de la population locale, la Communauté de Communes a informé la population (réunions publiques, bulletins) sur la nécessité d'accueillir de nouveaux habitants. La communication des élus s'appuie sur une démarche paysagère. En effet de nombreux salariés du pôle économique de Ploërmel ont choisi de venir s'installer au Porhoët, dans un cadre de vie rural et où l'achat de terrain est 5 fois moins cher qu'en zone urbaine.

Parmi les nouveaux arrivants, nombreux sont des retraités. Les élus se sont alors déplacés pour les rencontrer et répondre à leurs besoins. Ainsi, ont-ils décidé d'organiser un service de portage de repas à domicile.

Il faut noter aussi l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, de 1998 à 2001, où 291 logements (dont 11 logements publics) ont été améliorés.

Aujourd'hui, pour répondre à la demande de logements, un gros projet de programme HLM et de viabilité de terrains est en cours ; car il n'y a plus de locaux disponibles.

Contact :

Julien Barbot (animateur économique)

02 97 93 99 96